

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE LA BASE NAUTIQUE MUNICIPALE

Nom:	
Prénom:	
Date de naissance :	
Adresse:	
Code postal :Ville :	
Tél:	
Courriel:	
PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE	
PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE	
Nom:	
Nom: Tél domicile:	
Nom: Tél domicile: Tél mobile:	
Nom: Tél domicile: Tél mobile:	
Nom: Tél domicile: Tél mobile: Tél travail:	
Nom: Tél domicile: Tél mobile: Tél travail: ACTIVITÉS CHOISIES	

ENGAGEMENT DU PRATIQUANT OU DE SON RESPONSABLE LÉGAL Je soussigné(e) certifie : 1 - avoir pris connaissance du règlement intérieur et des consignes de sécurité, 2 - avoir fourni l'attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant le pratiquant nominativement. 3 - autoriser l'encadrement à prendre toutes mesures médicales nécessaires en cas d'incident et m'engager à en assurer le règlement, 4 - autoriser mon enfant à rejoindre l'activité seul sous ma responsabilité : \square Oui \square Non Si non, m'engage à m'assurer de la prise en charge de mon enfant par un éducateur 5 - autoriser mon enfant à rejoindre son domicile seul, sous ma responsabilité : \square Oui \square Non ☐ **Le pratiquant est mineur :** je fournis une attestation de capacité à s'immerger et à nager 25 m au moins (délivrée par un professionnel diplômé). ☐ **Le pratiquant est majeur :** je déclare sur l'honneur ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique des sports nautiques et être capable de nager 50 m au moins après un départ plongé. Fait à Le Signature précédée de la mention « lu et approuvé ». ANNULATION - DÉSISTEMENT En cas de conditions météorologiques défavorables, la séance fera l'objet d'une séance théorique à terre. Aucun dédommagement ne peut être possible dans ce cas. L'absence de vent n'est pas une cause d'annulation. Une demande écrite de remboursement proratisé n'est étudiée qu'accompagnée d'un certificat médical justifiant de l'arrêt de l'activité. En cas de mauvaise qualité de l'Erdre, l'activité voile sera suspendue et des activités de pleine nature seront proposées à la place. SÉCURITÉ Le pratiquant doit respecter les règles de sécurité dictées par le moniteur et ne jamais sortir de l'enceinte du Centre Nautique Nantais durant les horaires d'activité et d'accueil. DROIT À L'IMAGE Je soussiané(e) autorise la Ville de Nantes à utiliser les images me représentant ou représentant mon enfant mineur (nom, prénom) à titre d'information et d'illustration, pour ses supports de communication faisant l'objet d'une diffusion locale, départementale, nationale ou internationale. Fait à Sianature précédée de la mention « lu et approuvé ».

BASE NAUTIQUE MUNICIPALE

Centre nautique nantais

Route de la Jonelière - 44240 La Chapelle-sur-Erdre - Tél: 02 40 93 34 32